Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Tailleur Homme, veuillez visiter :
bptailleurhomme.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

VÊTEMENT SUR MESURE - OPTION TAILLEUR HOMME

SESSION 2026

SOUS-ÉPREUVE U31 : GESTION ET ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT D'UNE PME

Coefficient : 2 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse juridique d'un litige contractuel (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Analyse économique et financière (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : MAISON LENOIR TAILLEUR, LYON (RHÔNE)

La Maison Lenoir Tailleur est une PME de confection et de retouche de vêtements masculins sur mesure située à Lyon. Pour les besoins du dossier, l'entreprise est constituée sous la forme d'une SARL et emploie six salariés, dont le gérant. Elle réalise des costumes, vestes et pantalons sur mesure pour une clientèle de particuliers et pour quelques clients professionnels.

L'entreprise se positionne sur la qualité de réalisation, le conseil personnalisé et la traçabilité des matières. Elle doit répondre à une réclamation portant sur la livraison tardive d'une commande professionnelle, tout en étudiant son évolution commerciale et ses résultats financiers.

Vous êtes chargé(e) d'exploiter les documents DT 1 à DT 3 et de répondre aux questions des trois parties. Les calculs doivent être présentés et les résultats arrondis au centième lorsque cela est utile. Toute préconisation doit être justifiée par les éléments du dossier. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'un litige contractuel (7 points)

Qualifier les faits et résoudre une situation contractuelle par le syllogisme juridique

À partir des faits et des ressources juridiques du DT 1, vous analyserez la réclamation adressée à la Maison Lenoir Tailleur par la société Événementiel Rhône. Vous présenterez votre raisonnement selon les étapes suivantes : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable et solution motivée pour l'espèce.

1.1 (1 point) Qualifiez juridiquement les parties, le contrat conclu et les faits à l'origine du litige. Distinguez les éléments certains des demandes formulées par la société Événementiel Rhône.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit auquel doit répondre la Maison Lenoir Tailleur au sujet du retard de livraison et de la clause limitant l'indemnisation.

1.3 (2,5 points) Exposez les règles de droit applicables en vous appuyant sur les extraits du DT 1. Vous devez notamment présenter la force obligatoire du contrat, les sanctions de l'inexécution, les conditions de réparation du préjudice et la portée de l'article 1170 du Code civil. Expliquez l'apport de l'arrêt de la Cour de cassation reproduit dans le dossier et la limite de son rapprochement avec les faits.

1.4 (2,5 points) Appliquez ces règles aux faits. Indiquez si la société Événementiel Rhône peut demander réparation, si la clause contractuelle peut être contestée et quels éléments devront être vérifiés avant toute indemnisation. Terminez par une proposition de réponse motivée que la Maison Lenoir Tailleur pourrait adresser à son client.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Réaliser un diagnostic interne et externe et proposer des décisions cohérentes

La gérance souhaite consolider le positionnement de l'entreprise et décider comment répondre à l'augmentation des demandes. Appuyez-vous sur les informations du DT 2. Distinguez les constats issus des documents des propositions que vous formulez.

2.1 (2 points) Réalisez un diagnostic SWOT de la Maison Lenoir Tailleur : présentez au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Chaque élément doit être relié à une donnée ou à un fait du dossier.

2.2 (2 points) Présentez une analyse PESTEL en identifiant au moins un facteur pertinent pour quatre dimensions différentes. Pour chaque facteur, précisez s'il constitue principalement une opportunité ou une menace pour l'entreprise et justifiez votre réponse avec le DT 2.

2.3 (1,5 point) Analysez les deux options envisagées par la gérance : investir dans un outil de prise de rendez-vous et de suivi des commandes, ou recruter un salarié qualifié supplémentaire. Comparez leurs apports attendus, leurs limites et leur cohérence avec le positionnement de la PME.

2.4 (1,5 point) Formulez deux préconisations hiérarchisées pour les douze prochains mois. Pour chacune, indiquez l'objectif poursuivi, les moyens ou précautions nécessaires et au moins un indicateur permettant d'en suivre les effets.

PARTIE 3 : Analyse économique et financière (6 points)

Exploiter les données chiffrées et éclairer une décision commerciale

À partir du tableau de bord du DT 3, réalisez les calculs demandés. Les montants sont exprimés en euros hors taxes. Pour les besoins de l'exercice, les charges variables sont proportionnelles au chiffre d'affaires et les charges fixes sont supposées constantes dans la zone d'activité étudiée. Présentez les formules, les calculs et une interprétation professionnelle des résultats.

3.1 (2 points) Pour l'exercice 2025, calculez la marge sur coûts variables, le taux de marge sur coûts variables et le taux de résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires. Interprétez brièvement ces deux taux.

3.2 (2,5 points) Calculez le seuil de rentabilité 2025 en chiffre d'affaires, puis la marge de sécurité en valeur et en pourcentage du chiffre d'affaires. Indiquez si l'activité 2025 se situe au-dessus du seuil de rentabilité.

3.3 (1,5 point) À partir du marché local estimé dans le DT 2, calculez la part de marché de la Maison Lenoir Tailleur en 2025. En tenant compte de ce résultat et des données de demande et de capacité du dossier, indiquez quelle option de développement paraît prioritaire et justifiez votre choix.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : COMMANDE PROFESSIONNELLE, RÉCLAMATION ET RESSOURCES JURIDIQUES

Situation contractuelle. Le 2 septembre 2025, la Maison Lenoir Tailleur et la société Événementiel Rhône ont signé un bon de commande portant sur la réalisation de 24 costumes masculins sur mesure, pour un prix total de 36 000 € HT. Le bon de commande prévoit une livraison au plus tard le 30 novembre 2025. Il précise que les costumes sont destinés à une manifestation professionnelle le 3 décembre 2025. La Maison Lenoir Tailleur a accepté la commande et l'acompte prévu a été versé.

Les 24 costumes ont été livrés le 14 décembre 2025. Événementiel Rhône indique avoir acheté des tenues de remplacement pour 8 400 € HT afin d'assurer la manifestation. Elle réclame également le remboursement de l'intégralité du prix de la commande. La facture de remplacement est produite au dossier. Le bon de commande contient la clause suivante : « En cas de retard ou d'inexécution, l'indemnisation totale due par le prestataire est plafonnée aux sommes déjà versées par le client. » Le dossier ne comporte pas encore d'élément établissant le montant de l'acompte effectivement versé, les échanges intervenus après le retard, ni la réalité d'un autre préjudice.

Extraits du Code civil applicables au dossier.

- **Article 1103 :** « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »
- **Article 1170 :** « Toute clause qui prive de sa substance l'obligation essentielle du débiteur est réputée non écrite. »
- **Article 1217 :** La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut notamment poursuivre l'exécution forcée, solliciter une réduction du prix, provoquer la résolution du contrat, demander réparation des conséquences de l'inexécution ou combiner des sanctions compatibles.
- **Article 1231-1 :** Le débiteur peut être condamné au paiement de dommages et intérêts en raison de l'inexécution ou du retard dans l'exécution, sauf s'il justifie que l'exécution a été empêchée par la force majeure.
- **Article 1231-3 :** Les dommages et intérêts dus au créancier sont, en principe, limités aux conséquences qui ont été prévues ou qui pouvaient être prévues lors de la conclusion du contrat, sauf faute lourde ou dolosive.

Jurisprudence : Cour de cassation, chambre commerciale, 22 octobre 1996, pourvoi n° 93-18.632, arrêt Chronopost. Visa : article 1131 du Code civil dans sa rédaction alors applicable. Attendu de principe : « le manquement du débiteur à une obligation essentielle du contrat est de nature à faire échec à l'application de la clause limitative de responsabilité ». La Cour censure l'application d'une limitation d'indemnisation qui, dans les circonstances de cette affaire, contredisait la portée de l'engagement essentiel de célérité pris par le transporteur. Cet arrêt concerne un contrat de transport et une clause limitative particulière ; il fournit un principe d'analyse, mais ne tranche pas automatiquement le litige de la Maison Lenoir Tailleur.

DT 2 : REPÈRES INTERNES, MARCHÉ LOCAL ET ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

Éléments internes communiqués par la gérance. La Maison Lenoir Tailleur emploie six personnes, dont le gérant. Elle réalise principalement des costumes et vestes sur mesure, ainsi que des retouches. Sa clientèle apprécie le conseil individualisé et la qualité des finitions. L'entreprise achète une partie de ses tissus auprès de fournisseurs européens et conserve une relation suivie avec plusieurs fournisseurs spécialisés. La prise de rendez-vous, les mesures, le suivi des commandes et les relances sont encore gérés par téléphone, courriel et dossiers papier. La gérance constate des erreurs occasionnelles de transmission de dates et un délai d'attente moyen de sept semaines pour un nouveau costume.

Marché et demande. Le chiffre d'affaires annuel estimé du marché local du vêtement masculin sur mesure dans la zone de chalandise de l'entreprise est de 2 400 000 € HT. Ce marché comprend les ventes des ateliers locaux spécialisés. La demande de costumes pour cérémonies et événements professionnels est en hausse, mais les clients comparent davantage les prix et les délais. Les offres de vêtements standardisés vendus en ligne constituent une solution de substitution pour une partie de la clientèle. La Maison Lenoir Tailleur a réalisé un chiffre d'affaires de 480 000 € HT en 2025. Sa capacité de production actuelle permet, sans recrutement ni modification importante de l'organisation, un chiffre d'affaires annuel maximal estimé à 520 000 € HT.

Environnement PESTEL documenté. Les clients accordent une importance croissante à la durée d'usage des vêtements et à la possibilité de retouches. Les prix des tissus et de certaines fournitures ont augmenté en 2025. Les prises de rendez-vous et la communication commerciale se déplacent vers les outils numériques, tandis que les clients restent demandeurs d'un essayage et d'un conseil en présence. Les obligations applicables aux contrats, à la facturation et à la protection des données des clients doivent être respectées. Aucun changement réglementaire local spécifique au métier n'est signalé dans le dossier. La gérance observe une demande croissante de transparence sur la provenance des matières et les conditions de fabrication.

Deux options étudiées pour 2026. L'outil numérique proposé permettrait la prise de rendez-vous, l'envoi de rappels et le suivi des commandes. Son coût de mise en place est de 12 000 € HT, auquel s'ajoutent 3 000 € HT par an. Le fournisseur annonce une hausse potentielle de 8 % des ventes, sans garantie contractuelle. Le recrutement d'un salarié qualifié supplémentaire représente un coût annuel employeur estimé à 42 000 € ; il pourrait accroître la capacité de production, mais suppose de disposer d'un carnet de commandes suffisant et d'organiser l'intégration du salarié.

Données de marché et options de développement

Indicateur	Valeur ou constat
Marché local annuel estimé	2 400 000 € HT
Chiffre d'affaires de la Maison Lenoir Tailleur en 2025	480 000 € HT
Capacité annuelle estimée sans changement d'organisation	520 000 € HT
Délai moyen d'attente pour un nouveau costume	7 semaines
Outil numérique : coût de mise en place	12 000 € HT
Outil numérique : coût annuel récurrent	3 000 € HT
Recrutement : coût annuel employeur estimé	42 000 €

Données communiquées par la gérance et estimations du marché local

DT 3 : COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ ET TABLEAU DE BORD COMMERCIAL

Les données ci-dessous sont exprimées en euros hors taxes. Les charges variables comprennent principalement les tissus, fournitures et travaux sous-traités directement liés à la production. Les charges fixes comprennent notamment les loyers, assurances, frais de personnel fixes, amortissements et frais généraux. Le résultat d'exploitation présenté est calculé avant charges financières et impôt.

Compte de résultat simplifié

Poste	Exercice 2024	Exercice 2025
Chiffre d'affaires	450 000	480 000
Charges variables	207 000	216 000
Charges fixes	216 000	228 000
Résultat d'exploitation	27 000	36 000

Données comptables communiquées par l'entreprise, en euros HT

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.1 à 1.4 et 2.1 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux ci-dessous. Pour l'analyse juridique, respectez les étapes du syllogisme juridique. Pour le diagnostic SWOT, indiquez des éléments précis tirés du dossier. Vous pouvez joindre une feuille supplémentaire si nécessaire.

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du raisonnement	Analyse
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable et portée de la jurisprudence	.....
Solution motivée pour la situation de la Maison Lenoir Tailleur	.....

À compléter par le candidat

Diagnostic stratégique SWOT

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Au moins deux éléments par rubrique, justifiés par le dossier

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1 et 3.2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau en faisant apparaître les formules, les calculs et les résultats. Les montants sont exprimés en euros HT. Arrondissez les pourcentages au centième.

Calculs de gestion pour l'exercice 2025

Indicateur	Formule et calcul	Résultat
Marge sur coûts variables	.....	.....
Taux de marge sur coûts variables	.....	.....
Taux de résultat d'exploitation	.....	.....
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires	.....	.....
Marge de sécurité en valeur	.....	.....
Marge de sécurité en pourcentage du chiffre d'affaires	.....	.....

À compléter par le candidat à partir du DT 3

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.